

Séance du 10 juillet 2020

Date de la convocation : 4 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Président de la séance : Monsieur Jean-Baptiste HAMONIC

Secrétaire de séance : Madame Sylvie KEMPLER

Assesseurs de séance : Madame Catherine CISZEWSKI, Monsieur Guy LEFEVRE

Présents : 29

Jean-Baptiste HAMONIC, Laurence MORELLE-LOSSON, Alexandre GUESNON, Eva ROUSSEL, Yves PITETTE, Elisabeth MARTIN-CHÂTENET, Laurent BLANCQUART, Valérie FERNANDEZ, Amaury DE JORNA, Christine LE COEUR, Ibrahima KABA, Madeleine POINT, Bernard TROUPIN, Olivier CAUCHY, Sylvie KEMPLER, Christophe VINOT, Sandra SIGAULT, Maxime DUCHENE, Thanh-Mai CURE, Saïd KADDI, Jean-Philippe BLIVET, Catherine CISZEWSKI, Nathalie TORRECILLAS, Valérie BAIN, Guy LEFEVRE, Grégory ZYLBERFAJN, Stéphanie GOURDON, Lauren GASPIN, Monique ELISABETH.

Absents et représentés : 4

Charlotte CASTELNAU a donné pouvoir à Valérie FERNANDEZ

Carine CHOSSON a donné pouvoir à Madeleine POINT

Jean-Marie LASCOMBES a donné pouvoir à Yves PITETTE

Sylvie SEVIN-MONTEL a donné pouvoir à Valérie BAIN

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste HAMONIC, Maire, qui a régulièrement convoqué le Conseil Municipal le 4 juillet 2020.

Vote sur l'approbation du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Pas de débat sur les décisions

01	OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEPREUX
----	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

- 1- FIXE à treize le nombre d'administrateurs du C.C.A.S., répartis comme suit :
 - le Maire, Président de droit du conseil d'Administration du C.C.A.S.,
 - 6 membres élus au sein du conseil municipal,
 - 6 membres nommés par le Maire dans les conditions exigées par le Code de l'action sociale et des familles.

02	OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS
-----------	--

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- 1- PROCÉDE à l'élection des représentants de la Ville au CCAS :

Considérant que les listes suivantes sont déposées :

- liste 1 : Valérie FERNANDEZ, Bernard TROUPIN, Catherine CISZEWSKI, Charlotte CASTELNAU, Saïd KADDI, Madeleine POINT.
- liste 2 : Grégory ZYLBERFAJN
- liste 3 : Monique ELISABETH, Lauren GASPIN

Nombre de votants : 33

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Sièges à pourvoir : 6

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste 1 :	26	4	1	5
Liste 2 :	4	0	1	1
Liste 3 :	3	0	0	0

Sont proclamés élus les administrateurs suivants :

- liste 1 : Valérie FERNANDEZ, Bernard TROUPIN, Catherine CISZEWSKI, Charlotte CASTELNAU, Saïd KADDI
- liste 2 : Grégory ZYLBERFAJN

03	OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX AUPRES DE LA CAISSE DES ECOLES
-----------	---

A l'unanimité, les élus ont décidé de procéder à la désignation par un vote à main levée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- 1- PROCÉDE à l'élection des représentants de la Ville auprès de la Caisse des écoles et recense les votes suivants :

- Elisabeth MARTIN-CHATENET 27 voix,
- Amaury de JORNA 27 voix,
- Saïd KADDI 27 voix,
- Sandra SIGAULT 26 voix,
- Stéphanie GOURDON 7 voix.

- 2- DECLARE élus auprès de la caisse des écoles de Villepreux, 4 délégués titulaires :

- Elisabeth MARTIN-CHATENET
- Amaury de JORNA
- Saïd KADDI
- Sandra SIGAULT

04	OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE LEON BLUM ET DU LYCEE SONIA DELAUNAY
-----------	--

A l'unanimité, les élus ont décidé de procéder aux désignations par un vote à main levée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1- PROCÉDE à l'élection des représentants de la Ville au Conseil d'administration du collège et du lycée :

Conseil d'administration du collège

Candidats (titulaire/suppléant) :

- Christine LE CŒUR / Carine CHOSSON
- Grégory ZYLBERFAJN / Valérie BAIN
- Stéphanie GOURDON / Lauren GASPIN

Nombre de votants : 33

Nombres de voix obtenues :

- Christine LE CŒUR / Carine CHOSSON **26 voix**
- Grégory ZYLBERFAJN / Valérie BAIN **4 voix**
- Stéphanie GOURDON / Lauren GASPIN **3 voix**

Conseil d'administration du lycée

Candidats (titulaire/suppléant) :

- Alexandre GUESNON / Saïd KADDI
- Grégory ZYLBERFAJN / Valérie BAIN
- Stéphanie GOURDON / Lauren GASPIN

Nombre de votants : 33

Nombres de voix obtenues :

- Alexandre GUESNON / Saïd KADDI **26 voix**
- Grégory ZYLBERFAJN / Valérie BAIN **4 voix**
- Stéphanie GOURDON / Lauren GASPIN **3 voix**

2- DECLARE élus les représentants suivants au sein des conseils d'administration du collège et du lycée :

ETABLISSEMENTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COLLEGE LEON BLUM	Christine LE COEUR	Carine CHOSSON
LYCEE SONIA DELAUNAY	Alexandre GUESNON	Saïd KADDI

05	OBJET : ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX AU SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES (SEY)
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1- PROCÉDE à l'élection des délégués au scrutin secret à la majorité absolue

Candidats (titulaire/suppléant) :

- Eva ROUSSEL / Laurent BLANCQUART
- Guy LEFEVRE / Grégory ZYLBERFAJN

Nombre de votants : 33

Nombres de voix obtenues :

- Eva ROUSSEL / Laurent BLANCQUART 28 voix
- Guy LEFEVRE / Grégory ZYLBERFAJN 5 voix

2- DECLARE élus au comité du SEY, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Eva ROUSSEL	Laurent BLANCQUART

06	OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX AU SEIN DE L'ASSOCIATION PATRIMONIALE DE LA PLAINE DE VERSAILLES ET DU PLATEAU DES ALLUETS (APPVPA)
----	---

A l'unanimité, les élus ont décidé de procéder à la désignation par un vote à main levée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1- PROCEDE à l'élection des représentants de la Ville auprès de l'APPVPA :

Candidats (titulaire/suppléant) :

- Laurence MORELLE-LOSSON / Sylvie KEMPLER
- Valérie BAIN / Guy LEFEVRE

Nombre de votants : 33

Nombre d'abstention : 1

Nombres de voix obtenues :

- Laurence MORELLE-LOSSON / Sylvie KEMPLER 27 voix
- Valérie BAIN / Guy LEFEVRE 5 voix

2- DECLARE élu auprès de l'APPVPA, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Laurence MORELLE-LOSSON	Sylvie KEMPLER

07	OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE
----	--

A l'unanimité, les élus ont décidé de procéder à la désignation par un vote à main levée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 31 voix pour et 2 abstentions,

1- DESIGNÉ, en qualité de correspondant défense, Madeleine POINT.

08	OBJET : INDEMNITES DE FONCTIONS ATTRIBUEES AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 30 voix pour, 2 voix contre (Sylvie SEVIN et Grégory ZYLBERFAJN) et 1 abstention (Monique ELISABETH).

- 1- FIXE les indemnités de fonctions attribuées pour la nouvelle mandature au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués selon l'annexe à la présente délibération.
- 2- PRECISE que la présente délibération prend effet à la date de leur élection pour le Maire et les Adjointes.
- 3- AUTORISE le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

09	OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- 1- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux modifications du tableau des effectifs à effet du 1^{er} août 2020 telles que détaillées dans le rapport de présentation.
- 2- APPROUVE le tableau des effectifs modifié, tel qu'annexé à la présente délibération.

10	OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET VILLE
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- 1- DECLARE que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

11	OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET VILLE
-----------	--

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- 1- APPROUVE le compte administratif 2019 de la commune comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	10 189 264,71 €	12 195 554,08 €	2 006 289,37 €
Solde de fonctionnement reporté		6 862 383,29 €	6 862 383,29 €
Résultat de fonctionnement	10 189 264,71 €	19 057 937,37 €	8 868 672,66 €
Section d'investissement	6 778 484,77 €	7 411 529,08 €	633 044,31 €
Solde d'investissement reporté	1 368 669,27 €		- 1 368 669,27 €
Résultat d'investissement	8 147 154,04 €	7 411 529,08 €	-735 624,96 €

Résultat de clôture 2019	18 336 418,75 €	26 469 466,45 €	8 133 047,70 €
Restes à réaliser (investissement) 2019	5 960 765,12 €	772 983,71 €	-5 187 781,41 €
Résultat net de clôture 2019	24 297 183,87 €	27 242 450,16 €	2 945 266,29 €

12	OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019- BUDGET VILLE
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 32 voix pour et 1 voix contre (Valérie BAIN),

- 1- AFFECTE une partie du résultat de la section de fonctionnement du budget principal de 8 868 672,66 euros pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, compte tenu des « restes à réaliser », soit 4 121 669,30 euros inscrits à l'article budgétaire 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »
- 2- REPORTE la totalité de l'excédent de fonctionnement s'élevant à 4 747 003,36 euros sur la ligne budgétaire codifiée 002 « excédent de fonctionnement reporté ».
- 3- REPORTE la totalité du déficit d'investissement s'élevant à 735 624,96 euros sur la ligne budgétaire codifiée 001 « déficit d'investissement reporté ».

13	OBJET : ETAT DES INDEMNITES DE TOUTES NATURES PERÇUES PAR LES ELUS EN 2019
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- 1- PREND acte de la transmission de l'état des indemnités de toutes natures perçues par les élus du Conseil Municipal de Villepreux en 2019.

14	OBJET : APPROBATION DU BUDGET VILLE 2020 – BUDGET PRIMITIF
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour, 2 voix contre (Valérie BAIN, Grégory YLBERFAJN) et 2 abstentions (Sylvie SEVIN, Monique ELISABETH),

- 1- ADOPTE le budget primitif 2020 de la Ville équilibré en dépenses et en recettes.

	DEPENSES	RECETTES
Résultat de fonctionnement 2019 reporté		4 747 003,36 €
Prévisions 2020	11 135 815,75 €	11 512 105,00 €
Virement à la section d'investissement	5 123 292,61 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 259 108,36 €	16 259 108,36 €
Solde d'investissement 2019 reporté	735 624,96 €	
Affectation du résultat 2019		4 121 669,30 €
Reports de crédits	5 960 765,12 €	772 983,71 €
Prévisions 2020	5 321 675,54 €	7 123 412,61 €
TOTAL INVESTISSEMENT	12 018 065,62 €	12 018 065,62 €
TOTAL GENERAL	28 277 173,98 €	28 277 173,98 €

15	OBJET : VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES 2020
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- 1- APPLIQUE les taux cités ci-après pour l'année 2020.

Nature des taxes	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	18.17%	18.17%
Taxe foncier bâti	17.87%	17.87%
Taxe foncier non bâti	105.27%	105.27%

16	OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS RECEVANT PLUS DE 23 000 EUROS
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 32 voix pour et 1 abstention (Monique ELISABETH).

- 1- ATTRIBUE, au titre de l'exercice 2020, les subventions telles que présentées ci-dessus pour les subventions assorties de conditions d'octroi.
- 2- CONCLU une nouvelle convention avec chacun de ces organismes bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 euros et d'approuver les termes desdites conventions.
- 3- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions avec les associations recevant plus de 23 000 euros et tout document y afférent, y compris les avenants.

17	OBJET : MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DES HAUTS DU MOULIN - AVENANTS
-----------	--

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 32 voix pour et 1 abstention (Monique ELISABETH).

- 1- APPROUVE la proposition de la commission d'appel d'offres telle que définie ci-dessus.
- 2- ACCEPTE les différentes offres des différents attributaires concernant les travaux supplémentaires.
- 3- AUTORISE la signature des avenants pour la bonne exécution du présent marché.

18	OBJET : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE - POUR LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DU QUARTIER DES HAUTS DU MOULIN
-----------	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 32 voix pour et 1 abstention (Monique ELISABETH).

- 1- APPROUVE la conclusion d'un avenant prenant acte de l'allongement des délais d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des Hauts du Moulin à Villepreux et accordant à son titulaire (et ses co-traitants) des honoraires complémentaires à hauteur de 53 592,87 euros HT.

2- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cet avenant et tout acte nécessaire à son exécution.

19	OBJET : MARCHÉ DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX AVENANT RELATIF A LA PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHÉ
----	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 32 voix pour et 1 abstention (Monique ELISABETH).

- 1- APPROUVE la proposition de la commission d'appel d'offres telle que définie ci-dessus.
- 2- AUTORISE la signature de cet avenant pour la bonne exécution du présent marché.

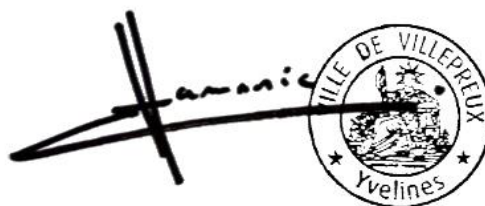
20	OBJET : MARCHÉ DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX - AVENANT RELATIF A LA PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHÉ
----	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 32 voix pour et 1 abstention (Monique ELISABETH).

- 1- APPROUVE la proposition de la commission d'appel d'offres telle que définie ci-dessus.
- 2- ACCEPTE l'offre de la société LOCACONCEPT concernant la prolongation de la location des modules préfabriqués à usage de cuisine et de réfectoire,
- 3- AUTORISE la signature de cet avenant pour la bonne exécution du présent marché.

Fin de la séance à 20h27.

Le 16 juillet 2020



Jean-Baptiste HAMONIC,
Maire de Villepreux,
Vice-Président de SQY en charge
des transports et des mobilités durables.